

Samedi 28 novembre

« DES CHRETIENNES CELTIQUES AU IV^e SIECLE. »

par Claude BERGER

I. Le Séculier chrétien du IV^e siècle.

C'est le peuple chrétien qui vit en ordre dispersé, le plus souvent dans les villes romanisées et les ports marchands, sous l'autorité d'un évêque, successeur des Apôtres.

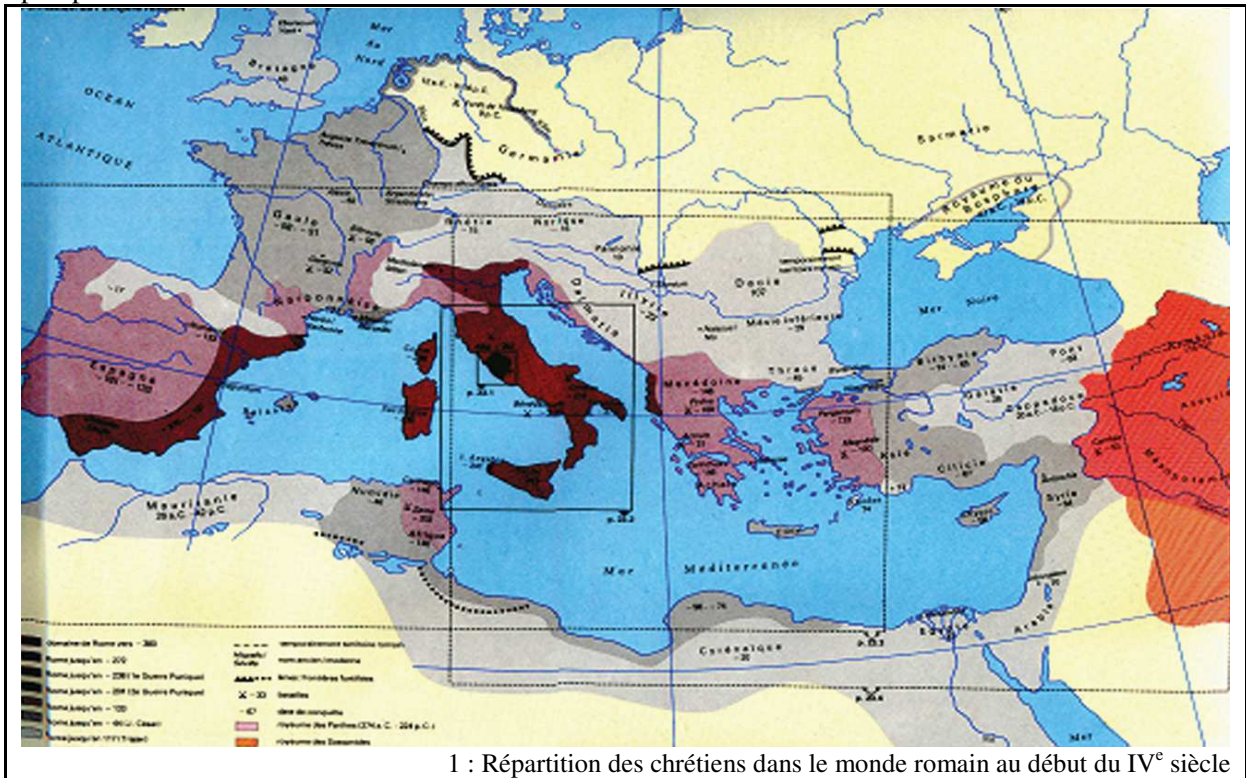
1-Introduction.

L'an dernier nous avons fait un point rapide sur la naissance des chrétientés celtiques. Cela nous avait menés de l'année 30 à l'année 325. Voir : Bulletin ARSSAT 2014, pages 85 à 99.

Cette fois nous allons nous intéresser de plus près, à la progression des chrétientés celtiques pendant le IV^e siècle : de 301 à 400.

Mais notons tout de suite que la population mondiale est passée de 100 millions d'habitants au temps du Christ, à 190-206 millions en l'an 400. Elle a doublé, en quatre siècles.

C'est sans doute aussi le cas dans l'Empire Romain, qui dans cette période a connu une prospérité certaine.



A partir de la carte de répartition des chrétiens dans le monde romain au début du IV^e siècle, nous constatons que sont fortement christianisées les « celties » suivantes :

La Bithynie, la Thrace, La Pannonie, le nord de la Norique, le nord de la Gaule cisalpine, la côte Narbonnaise, la Vallée du Rhône, la côte Aquitaine, la vallée de la Seine.

Sont sous influence chrétienne :

La Macédoine, la Dalmatie, l'Illyrie, le sud de la Norique, le sud de la Gaule cisalpine, la Narbonnaise, l'Aquitaine, l'Armorique, trois régions de Bretagne, les « Celtibéries ».

Sont non christianisées : La Rhétie, le centre de la Gaule, le reste de la Bretagne, l'Irlande.

Dès lors qu'ils vivent en petites communautés, les Chrétiens se dotent de référents qui sont qualifiés de presbytres. Au II^e siècle, un deuxième terme apparaît, celui de « cleric » ou ordonné.

C'est l'ébauche d'une première hiérarchie qui va, par la suite, se complexifier. Expliquons.

1) Les laïcs et les clercs

Si les Chrétiens distinguent si tôt le cleric du laïc, c'est pour une raison fonctionnelle. Chaque Chrétien remplit une fonction précise dans les communautés chrétiennes. Tous les Chrétiens participent à la liturgie, c'est-à-dire la célébration du culte, mais certains exercent des fonctions de responsabilité dans la liturgie qui les distinguent des autres Chrétiens.

Au III^e siècle, la distinction entre ces deux termes est passée, déjà, dans le droit de l'Église. Un des pères de l'Église, du nom de Tertullien, l'affirme ainsi en 220 : « l'autorité de l'Église a établi une différence entre l'Ordre et le Peuple ».

Les laïcs.

Tout Chrétien est d'abord un laïc, qui vient du grec « *laicos* », signifiant « peuple ». L'entrée dans la communauté des Chrétiens s'opère par la voie du baptême. Les premiers textes qui parlent du baptême le comprennent comme une régénération. C'est l'acte religieux qui entraîne la rémission des péchés, le pardon des fautes. Pour un juriste, le baptême est un rite d'initiation, qui introduit le bénéficiaire dans la communauté chrétienne. Il est précédé d'une période d'instruction : le catéchuménat. Le candidat est introduit au moyen d'une cérémonie particulière, il est introduit dans une piscine pour le purifier par l'eau, puis reçoit certaines onctions. À partir du III^e siècle, les Chrétiens commencent à baptiser les enfants. Comme les enfants sont trop jeunes pour recevoir l'instruction précédant le baptême, ils sont accompagnés de garants (parrain/marraine) qui font la profession de foi chrétienne à la place de l'enfant et l'accompagnent au cours de la cérémonie. Le baptême permet donc l'entrée dans la communauté chrétienne et confère un statut particulier. Le laïc se définit comme celui qui n'est pas revêtu de l'ordre, c'est quelqu'un qui n'est pas ordonné, qui n'a jamais reçu l'imposition des mains par un évêque. Éventuellement, un laïc peut être investi de fonctions particulières dans sa communauté. Il les reçoit par la parole et non par l'imposition des mains. Un cleric est donc ordonné alors qu'un laïc remplissant certaines fonctions n'est qu'institué. Il peut être chargé d'enseignement au sein des communautés chrétiennes, gérer le patrimoine de sa communauté et peut même, parfois, participer à l'élection d'un évêque. Mais jamais un laïc ne reçoit d'« ordination ».

Les clercs.

Le terme « cleric » prend son sens définitif seulement au IV^e siècle. Il vient du grec « *kléros* » qui signifie « héritage ». En 394, Saint Jérôme explique que les clercs sont appelés ainsi parce qu'ils appartiennent à l'héritage du Seigneur. En 313, l'Empereur Constantin accorde aux clercs l'immunité fiscale et définit les clercs comme ceux qui se consacrent au ministère religieux et au culte divin. Les clercs font juridiquement partie de l'ordre clérical et se définissent comme ceux qui ont reçu une ordination. L'ordination est un rite de consécration (pas d'intronisation comme le baptême), c'est toujours un évêque qui y procède. L'ordre que l'on reçoit est un acte indélébile. Le cleric, par son ordre, détient toujours une fonction précise dans la communauté. Pour être cleric, il faut remplir certaines conditions : être un homme, être âgé (l'âge nécessaire dépend de la fonction, de la période et des lieux), être sain d'esprit et de cœur. Il y a aussi une condition de foi et de moralité, d'où la nécessité pour les communautés chrétiennes de mener des enquêtes préalables minutieuses. Il faut aussi être libre (ne pas être esclave). Une fois accordé, le statut clérical comprend des obligations : il faut se raser la barbe, porter certains vêtements. Ceux qui sont engagés dans les ordres majeurs n'ont pas non plus le droit de se marier. En cas de mariage avant l'ordination, il faut cesser toute relation conjugale. Le cleric doit aussi faire vœu d'une relative pauvreté. Ces obligations sont accompagnées de certaines contreparties : Constantin les a exemptés d'impôt (313). Au cours des IV^e et V^e siècles, le privilège du « for » fait que les clercs ne dépendent plus de la justice séculière. Au sein des clercs se dessine une hiérarchie plus complexe.

L'esquisse d'une hiérarchie cléricale

La hiérarchie au sein des clercs commence à se dessiner au III^e siècle et se fixe aux IV^e et V^e siècles. Dans cette hiérarchie, on distingue les ordres majeurs des ordres mineurs. On trouve trois degrés dans les ordres majeurs : les évêques, les prêtres et les diacres. L'évêque est le chef de la communauté chrétienne, on l'appelle « *episcopus* ». Il dispense le sacrement de l'ordre, il détient un pouvoir de juridiction sur les membres de sa communauté. Il est souvent à la tête d'une vaste communauté qui dépasse souvent les murs de la ville dans laquelle il réside. Il ne peut donc pas assumer seul toutes ses fonctions, il a besoin d'aide, surtout pour assurer le service de la liturgie. Par conséquent, il est assisté par les prêtres.

Les prêtres célèbrent les offices, ils confèrent les baptêmes et interviennent dans les différentes églises ou chapelles du diocèse. Ils se livrent aussi à la prédication. Le rôle du prêtre va permettre l'apparition des paroisses au Moyen Âge.

En dessous des prêtres, on trouve les diacres et les sous-diacres. Le diacre est un assistant, il est voué au service de l'évêque sur le plan administratif et liturgique.

Les ordres mineurs ont varié selon les lieux et les époques.

Parmi eux : les « portiers », les « lecteurs », les « exorcistes » et les « acolytes » (porteurs de lumières, du vin et de l'eau qui seront consacrés lors de l'eucharistie).

Tous remplissent des fonctions liturgiques.

Dès le III^e siècle, le christianisme est hiérarchisé et fonctionnel.

Les évêques y jouent un rôle prépondérant.

2) Diocèses et Evêchés.

Le diocèse (du latin : « *diœcesis* » ou « *diocesis* », qui vient lui-même du grec ancien « *διοίκησις / dioikêsis* », « administration, gouvernement ») est une circonscription territoriale de l'Empire romain créée sous Dioclétien, à la fin du III^e siècle.

- Le « *diœcesis* » (ou « *diœcesis* », pluriel ou collectif), dans l'Empire romain tardif (à partir de la Tétrarchie fondée par Dioclétien : 284-305), est une circonscription administrative regroupant plusieurs provinces, sous la responsabilité d'un vicaire, représentant civil de l'empereur ; le diocèse à son tour se décomposait donc en provinces.

- Le diocèse était régi par un vicaire du préfet.

Le terme diocèse a été adopté un peu plus tard par l'Église (Église latine) pour désigner le territoire canonique d'un évêché, qui était initialement appelé paroisse.

Dans les Gaules, on trouve les premiers évêques au chef-lieu des anciennes cités gauloises, peuplades devenues circonscriptions romaines, puis laissées en déshérence au Bas-Empire. Elles demeurent le territoire presque inchangé des diocèses jusqu'à la départementalisation à l'époque de la Révolution, comme le montre par exemple l'histoire des diocèses de Bretagne.

Les apôtres n'ont pas fondé de diocèse. Ils ont fondé des Églises, c'est-à-dire des paroisses, en rassemblant des néophytes et en les plaçant sous la responsabilité d'un évêque, auquel ils avaient imposé les mains.

Alors, quand Constantin prit le pouvoir dans l'empire romain d'Occident, à partir de 311, il s'aperçut très vite que les dernières institutions politiques mises en place par Dioclétien, pour encadrer son fonctionnement étaient défailtantes, alors que les structures chrétiennes tenaient la route.

Pour ce faire, suite à l'Edit de tolérance écrit par Galère le 30 avril 311 et repris par l'Edit de Milan, du 13 juin 313, il va transférer aux **évêques chrétiens des pouvoirs régaliens**.

Tout d'abord, ils auront rang de « sénateurs » (*Senator*) et bénéficieront des prérogatives de ces derniers.

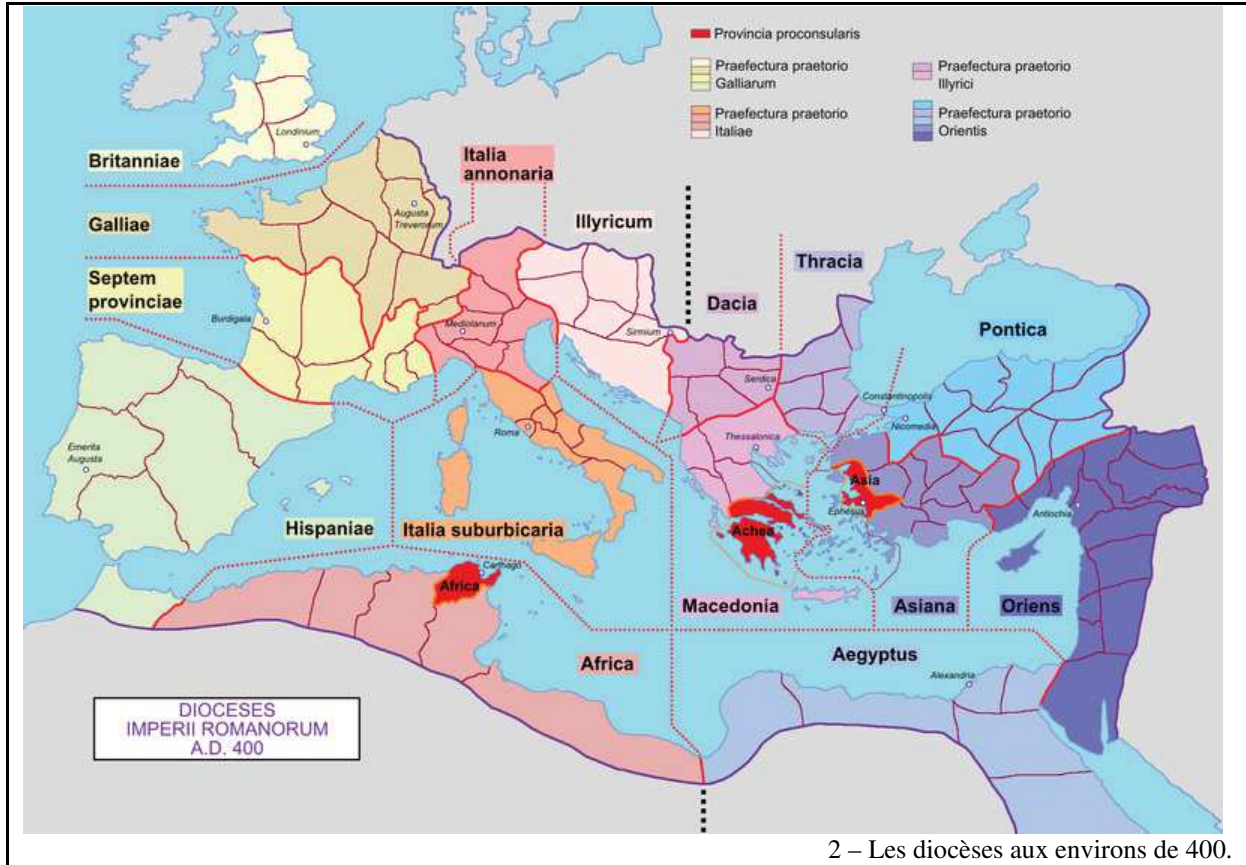
Ils passent donc d'une semi clandestinité, au premier rang dans les diocèses romains ; précédemment mis en place.

Ils ont droit à l'utilisation du « *cursus publicus* », les voies et la poste romaines, pour leurs déplacements.

En fait, les évêques avaient aussi la juridiction spirituelle des communautés non chrétiennes qui avaient le droit de résider et de pratiquer leur propre religion dans leur ville, comme les

communautés juives, qui relevaient d'une chambre spécialisée de l'Official, pour juger en appel du tribunal israélite des questions matrimoniales ou autres.

Ils ont le **pouvoir de juridiction (de justice)**, sur tous les habitants du diocèse, chrétiens ou non.



2 – Les diocèses aux environs de 400.



3 - Plaque commémorative dans l'église San Giorgio al Palazzo , près du palais impérial de Milan où fut promulgué l'édit en 313.

C'est le premier concile de Nicée (premier concile œcuménique) qui a confirmé en 325 ce principe territorial que les apôtres avaient établi aux premiers temps de l'Église.

Et il en sera ainsi jusqu'à l'édit de Thessalonique en 380 (28-01-380), sous l'empereur Théodose, où, cette fois la religion chrétienne devient la seule religion d'Empire : le **christianisme constantinien**, dirigé conjointement par l'Empereur et le Pape, évêque de Rome.

Ce qui ne manquera pas de poser des problèmes dès le siècle suivant.

2 – En Gaule transalpine.

L'organisation chrétienne de la Gaule au IV^e siècle peut se comprendre en détaillant les principaux évêchés établis au fur et à mesure de la romanisation du pays, puisque nous avons vu précédemment que les chrétiens s'établissent souvent dans l'Empire, à la suite de l'avancée des légions romaines. Voir : Bulletin ARSSAT 2014, pages 85 à 99.

La première grande ville romaine en Gaule transalpine est **Arles**. Le premier évêque connu avant l'an 250 est Trophime. Selon les Bollandistes : Jésuites qui travaillent depuis le XVII^e siècle à l'histoire de la vie des saints, rangés jour par jour, il serait décédé en paix, un peu après le milieu du III^e siècle.

Il se fête le 29 décembre. Ses reliques furent transférées en 1152 dans la cathédrale d'Arles. Le suivent 15 évêques jusqu'en l'an 400.

Deuxième grande ville romaine, le long du Rhône : **Vienne**.

Son premier évêque se nomme Crescens ou Crescent. Il est daté vers l'an 160 et se trouverait donc être le plus ancien des évêques de Gaule transalpine, mort en martyr, un peu avant Pothin évêque de Lyon.

Crescent est fêté le 27 juin. Ses reliques se trouvent dans l'église Saint-Pierre de Vienne. Il est suivi de 13 évêques avant l'an 400.

Troisième grande ville de Gaule transalpine : **Narbonne**.

Premier évêque connu : Paul vers 251. Il est suivi de 3 évêques avant l'année 400. Il est fêté le 22 mars.

Quatrième ville romaine de la vallée du Rhône : **Lyon**.

Nous en avons déjà parlé. (Voir : Bulletin ARSSAT 2014, pages 85 à 99). Son premier évêque fut Pothin ou « *Pothinus* », vers 160, mort en martyr en 177. Le second fut Irénée, venu de Smyrne en Grèce, né vers 140, évêque de Lyon de 177 à 202. Il fut formé par Polycarpe, évêque de Smyrne et s'instruisit ensuite pour combattre les hérésies de son temps. Il publia cinq ouvrages, qui en firent l'un des docteurs de l'Eglise.

Fêté le 28 juin, il est le second des 15 évêques qui se sont succédés à « *Lugdunum* » jusqu'en l'an 400.

Continuant vers le nord, à la suite des légions romaines, nous arrivons à :

Langres.

Cet évêché eût 7 évêques avant l'an 400. L'un d'eux se faisait appeler « Sénateur de Langres »

Troyes en Champagne.

6 évêques avant 400. Le premier serait Amateur vers 320. Mais le second, Optatien, assistait au concile de Sardique en 341 et en 346 à celui de Cologne.

Châlons en Champagne. 7 évêques avant l'an 400. Le premier se nommait Memmie ou Menge, vers 260-280.

Reims en Champagne. 10 évêques avant l'an 400. Le premier fut Sixte, vers 260.

Soissons.

9 évêques avant 400.

Paris.

8 évêques avant l'année 400. Le premier s'appelait Denis, vers 250. Il fut martyrisé sur le mont des martyrs : « Montmartre ».

Trèves.

La « Rome du nord » sous l'empereur Constance Chlore (250-306).

Elle fut dotée d'une enceinte abritant la plus grande surface urbaine de Gaule : 282 hectares. Il y eût 10 évêques avant l'an 400. L'un des premiers s'appelait Euchaïre, vers 250.

Revenons maintenant vers l'ouest de Lyon.

Saintes.

Il faut attendre la fin du III^e ou le début du IV^e siècle pour y trouver Eutrope.

Il se fête le 30 avril.

Poitiers.

Son premier évêque serait Agon, au IV^e siècle. Le second, Hilaire, aurait officié de 349 à 367.

Il n'y aurait donc eût que 4 évêques avant l'an 400.

Tours.

5 évêques aux III^e et IV^e siècles, dont :

Gatien : 251-304.

Lidoire : 341-371.

Martin : 371-397.

Brice : 397-442.

Gatien fut missionné par le Pape Fabien : 236-250. On pense qu'il aurait rencontré au début de sa présence une vive opposition de la population locale, population celtique et qu'il aurait du célébrer le culte chrétien dans des catacombes ?

Martin transféra ses cendres aux côtés de celles de Lidoire, dans la basilique que ce dernier aurait fondée au voisinage de l'église Notre-Dame la Riche, d'après les écrits de Grégoire de Tours : 538-594.

Martin est né à Sabaria de Pannonie (Hongrie) en 316 ou 317, où il fut vraisemblablement en contact avec des chrétiens. Son père est tribun militaire, chargé de l'administration de l'armée romaine. Catéchumène chrétien à 15 ans, Martin entre à son tour dans l'armée avec rang de « *circitor* » : chef des gardes.

Affecté plus tard en Gaule, un soir de l'hiver 338, à Amiens, il partage son manteau ou tout au moins la doublure de sa pelisse, avec un déshérité. En mars 354, Martin participe à la campagne sur le Rhin contre les Alamans. Il refuse de se battre ne voulant pas verser de sang à cause de ses convictions religieuses. Il est alors enchaîné et exposé face à l'ennemi.

Pour une raison inconnue, les Barbares demandent la paix.

Selon Sulpice Sévère (363-429), il sert encore deux années dans l'armée et se fait baptiser à Pâques, lorsqu'il est à nouveau en garnison en Amiens.

Ayant pu quitter l'armée, il se rend à Poitiers pour rejoindre Hilaire, puis retourne chez ses parents en Pannonie. En 360, il est de nouveau auprès d'Hilaire qui l'installe à Ligugé, à 8 km au sud de Poitiers, où il fonde son ermitage. Bientôt rejoint par des disciples, il crée en ce lieu la première communauté de moines connue en Gaule.

En 371, Lidoire meurt. Se rendant à Ligugé, une délégation des habitants de Tours enlève Martin de Ligugé et le proclame évêque, le 4 juillet 371, sans son consentement.

Alors, il se soumet, mais ne modifie en rien son train de vie d'ermite. La preuve, il crée un nouvel ermitage à 3 km au nord-est des murs de la ville. C'est l'origine du monastère de Marmoutier qui servira de centre de formation pour l'évangélisation du nord du diocèse.

Martin meurt à Candes, à l'ouest de Tours, le 8 novembre 397, au terme de 26 ans de parcours à travers les campagnes, à pied, à dos d'âne et par bateaux sur la Loire, escorté de ses moines et disciples. Ces derniers emmènent alors rapidement son corps jusqu'à Tours, où il est enterré le 11 novembre. Brice lui succèdera.

Chartres.

Le seul évêque dont on soit sûr, serait Valentin car il est cité par Sulpice Sévère, pour être contemporain de Martin. Est-il à l'origine de l'évangélisation des Carnutes ?

Evêché	Nombre d'évêques avant l'an 400	Principaux évêques	Datation de leur prise de fonction
Arles	15	Trophime	250
Vienne	13	Crescent	160
Narbonne	3	Paul	251
Lyon	15	Pothin	160
		Irénee	177
Langres	7	Sénateur	311
Troyes	6	Amateur	320
Châlons	7	Memmie	260 - 280
Reims	10	Sixte	260
Soissons	9	Divitien	287
Paris	8	Denis	240
Trèves	10	Euchaïre	250
Saintes	1	Eutrope	300
Poitiers	3	Agon	300
		Hilaire	349
Tours	5	Gatien	251
		Lidoire	341
		Martin	371
Chartres	1	Valentin	395

Finalement dans le tableau ci-dessus on constate bien que le centre de la Gaule ne fut évangélisé que vers la fin du IV^e siècle, alors que la vallée du Rhône et sa route nord l'étaient déjà, dès le milieu du III^e, et que cette évangélisation ne s'accéléra encore qu'au début du IV^e siècle, après l'édit de Milan, puisque dans chaque « *civitas* », fut établie une église dirigée par un évêque. Comme la Gaule contenait 112 « *civitates* », il y aurait eu 112 diocèses.

3 - En Bretagne.

La Bretagne romaine, très encadrée par les armées et fonctionnaires romains est pratiquement devenue chrétienne de 306 à 314, où l'on rencontre 3 évêques qui siègent alors au concile d'Arles. (Voir : Bulletin ARSSAT 2014, pages 85 à 99).

Au IV^e siècle, après les grandes réformes de Dioclétien, la province de la Britannia est divisée en plusieurs provinces, du nord au sud :

Valentia, au nord ;

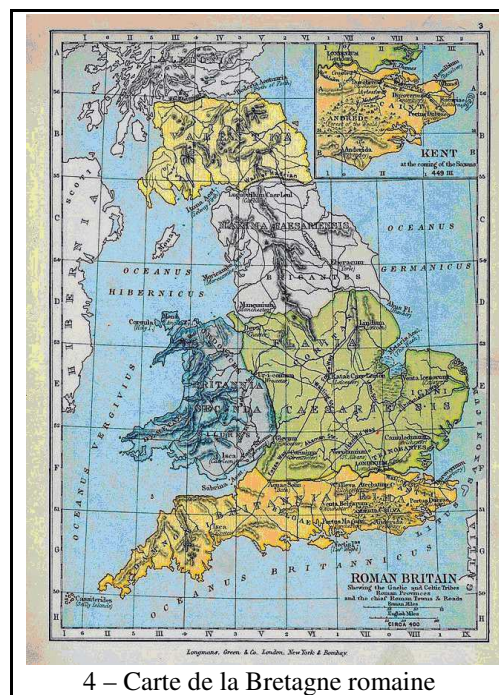
Maxima Caesariensis (Chaîne pennine), capitale « *Eburacum* » (York) ;

Bretagne seconde, correspondant au pays de Galles ;

Flavia Caesariensis, province au nord de la Tamise, entre la mer du nord et le pays de Galles, capitale « *Londinium* » (Londres) ;

Bretagne première, correspondant à la Cornouaille et les régions au sud de la Tamise, capitale « *Corinium Dobunorum* » (Cirencester).

Le tout forme le diocèse de Bretagne, rattaché à la préfecture du prétoire des Gaules.

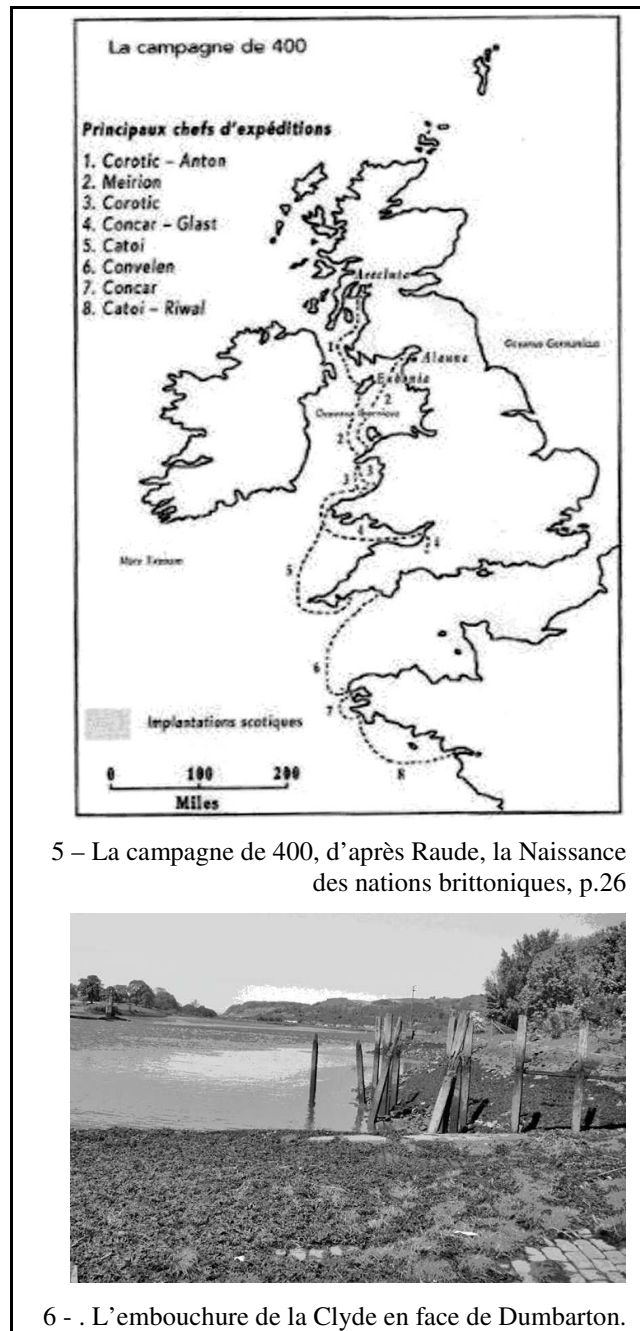


4 – Carte de la Bretagne romaine

Constantin conserve toute cette organisation, après la mort de son père à Eburacum (York), en 306. A nouveau, en 368-370, Théodose l'Ancien est obligé de repousser les incursions des Pictes, des Scots et des pirates Saxons. En 383, le comte Maxime se fait proclamer empereur après sa victoire contre les Pictes et les Scots. Il passe en Gaule avec une partie de son armée et l'armée du Rhin. Ensuite l'armée de Rhétie se rallie à lui. La Bretagne est dégarnie au nord, les troupes restantes ne peuvent plus défendre le mur d'Hadrien contre les nouvelles attaques des Pictes et des Scots et abandonnent cette ligne de défense.

Il faudra attendre l'an 400 pour que les cadres et les habitants de la « *Valentia* », organisent un corps expéditionnaire pour chasser les Gaëls d'Irlande et les Scots de Haute-Ecosse qui sont venus s'installer dans des comptoirs à l'ouest de la Britania.

La flotte de la « *Classis Britannica* », toujours basée à « *Arecluta* » Dumbarton, au nord de l'embouchure de la Clyde, servira pour transporter cette cohorte jusqu'à « *Condeuincnum* » Nantes, où elle restera. Les intrusions « iroises » étaient détruites en 401, après ce raid.



5 – La campagne de 400, d'après Raude, la Naissance des nations britanniques, p.26



6 - . L'embouchure de la Clyde en face de Dumbarton.

Mais dans ce temps que c'est-il passé pour les chrétiens de Bretagne ?

Nous avons vu précédemment, (Bulletin ARSSAT 2014, pages 85 à 99), que la Grande-Bretagne a envoyé trois évêques au concile d'Arles en 314.

Restitutus de « *Londinium* », Londres, dans la *Flavia Caesariensis* ;

Adelfius de « *Lindum* », Lincoln, dans la *Flavia Caesariensis* ;

Eborius de « *Eburacum* », York, dans la *Maxima Caesariensis* ;

Ce qui veut dire que le sud-est de l'île de Bretagne est bien pourvue de chrétiens au début du IV^e siècle.

D'autres indices archéologiques témoignent d'une présence croissante des chrétiens, au moins jusque vers 360.

Sur les côtes est et sud de l'île, la bande côtière et surtout les ports recèlent des communautés chrétiennes non organisées en évêchés.

Le moine Germain d'Auxerre serait venu dans l'île en 396 ou 401 pour aider à y régler des questions disciplinaires au sein de l'Eglise, combattre des hérésies notamment l'hérésie d'Arius, l'arianisme.

Arius (256- 336) est diacre puis prêtre dans la région d'Alexandrie, en 312. Il professe que Dieu est unique et par définition d'essence divine. Le fils, Jésus-Christ est humain mais possède une part de divinité. Le fils humain et créé n'est donc pas éternel. L'Esprit est lui aussi créé. Donc problème pour la Trinité.

En 379 naît près de « *Luguvallium* » Carlisle, au nord de la « *Maxima Caesariensis* », dans une famille chrétienne, un garçon que nous retrouverons dans la conclusion de cette étude. Son père était le diacre Calportius et son grand-père le prêtre Potius. Sa mère s'appelait Concesse .

Il passe son enfance à « *Banaven Taberniae* », un site britannico-romain, peut-être une « *villae* ».

Vers 395, un groupe de « Gaëls » ravage la contrée et l'emmène en Irlande comme esclave. Il raconte qu'il y gardait les cochons et qu'il s'enfuit de chez son maître, vers l'an 401. Il s'appelait Patrice, mais est plus connu sous le nom de Patrick l'Irlandais.

Par ailleurs, Whithorn Prieuré est l'un des lieux les plus saints en Ecosse. Il aurait été fondé par Ninian , en 397. C'est la première colonie chrétienne connue au nord du mur d'Hadrien, en « *Valentia* ».

Ninian : 360-432, est né dans le Galloway (sud-ouest Ecosse. Lorsqu'il était jeune homme, il a visité Rome. Il est réputé pour avoir été ami avec Martin de Tours.

La première église, le centre de la mission de Ninian pour les Pictes et les Britanniques, a été construite en pierres et blanchie à la chaux. Elle est connue sous le nom de « *Candida Casa* », la Maison Blanche, ce qui se traduit en vernaculaire par « *Hwit Aern* », Whithorn de nos jours.

Ninian avait choisi de fonder cette église prieurale au sommet d'une plaine onduleuse, à quelques « *miles* » à l'intérieur de l'un des principaux ports de commerce de la Basse Ecosse, à l'époque romaine, dans la presqu'île de Whithorn.

Aujourd'hui c'est une ville pittoresque, avec la rue principale de la vieille Whithorn, rue qui a été construite quand elle était un site majeur de pèlerinage, à l'époque médiévale.

Mary Stuart, Reine des Scots l'a visité en 1563 comme l'avait fait son père, James V, et son grand-père, James IV, qui y venaient chaque année.

Sur le site, des fouilles archéologiques récentes ont laissées des rangées de marqueurs décrivant la forme d'une église du « *Northumbrian* », mais datée seulement de 730. L'originale « *Candida Casa* » de 397, aurait été édifée derrière le mur de pierre, sur la gauche de ce lieu.



7 – Les restes du Prieuré de Whithorn



8 – Pierre commémorative

Cette pierre commémorative (à droite) a été trouvée dans les années 1880 et reste la première preuve du christianisme en Ecosse.

On y lit : "Te Domine Laudamus ..." " *Nous te louons Seigneur ...* "

4- En Armorique.

A Nantes « *Condeuincnum* » se trouve toujours l'Amirauté de la « *Classis Britannica* » qui envoie ses navires de guerre par la Manche jusque dans la Mer du Nord. Cette flotte sécurise les ports d'échouage de la côte nord de l'Armorique. Les flottes de commerce du IV^e siècle y font escale.

La zone côtière de l'Armorique, à forte densité de population, ressemble étonnamment à la britannique. Des chrétiens y sont aussi présents.



9 - Bateau marchand en escale au port de « *Ratatum-Condeuincnum* » : Rézé-Nantes. D'après : Ophélie de Peretti, archéologue de la ville de Nantes.

Evaluons la population de l'Armorique au IV^e siècle. Le modèle utilisé est le suivant : trois parts sont faites dans les populations.

Bande côtière, densité moyenne soit 50 habitants au km² le long de la côte. La côte bretonne étant longue d'environ 2000 km, il y donc à peu près **100 000 habitants** sur celle-ci.

Intérieur des terres : $34\,023 - 2\,000 = 32\,023$ km². 6 habitants par km², cela donne environ **192 000 ruraux**.

Villes armorico-romaines : étant entendu qu'il n'y a en Armorique que des cités-jardins, la moitié de leur superficie supporte les humains, le reste sont les voiries, les « *atriums* » des habitations, les parcs dont le « *forum* ».

Un humain a besoin d'un espace de vie abrité d'au minimum 12 m². La moitié des habitations sont à deux niveaux.

Sachant que la superficie de Carhaix est de 150 hectares, et qu'il y a au maximum 625 habitants par hectare, on arriverait au plus à 93 750 habitants dans cette ville si la moitié des habitations est à deux niveaux de vie, ce qui n'est pas assuré.

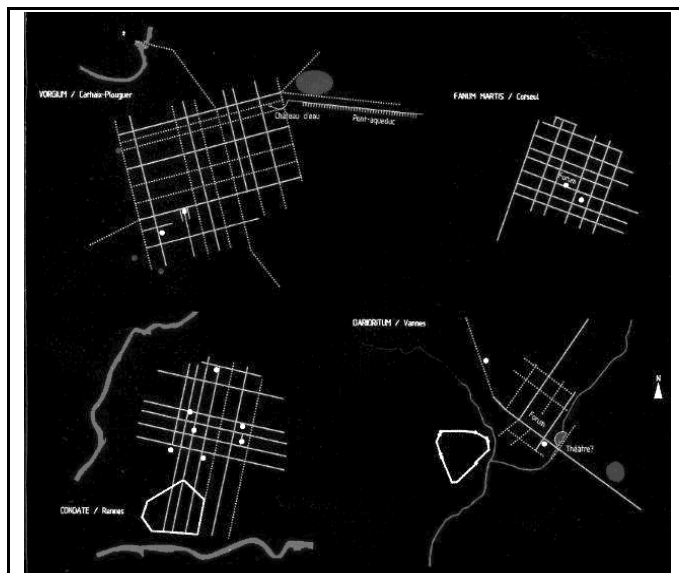
Et pour Rennes : 90 ha, on arrive à 56 250 hab.

Nantes-Rézé : 80 ha, 50 000 hab.

Corseul-Alet : 60 ha habités : 37 500 hab.

Vannes : 50 ha : 31 250 hab.

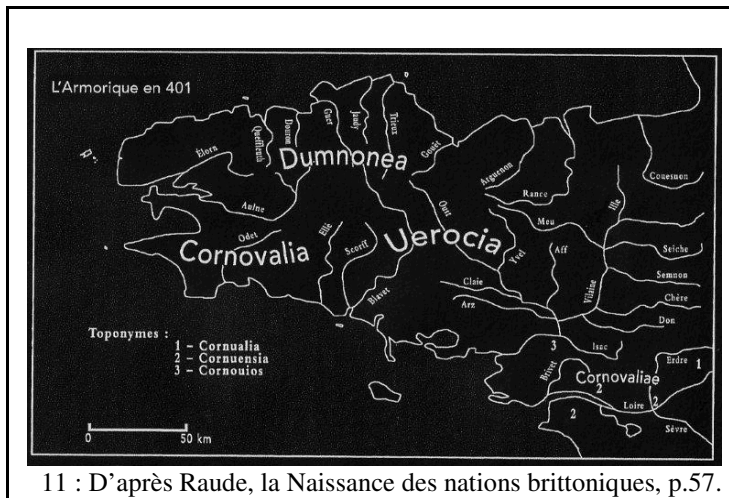
Soit un total de **268 750 habitants** dans les villes romaines d'Armorique : estimation haute, incorporant les personnels de la « *Classis Britannica* » dépendant de l'Amirauté de Nantes, les soldats du « *Tractus Armoricanus et Nervicanus* », les agents du « *Cursus Publicus* » les habitants des « *Villae* », dispersés en Armorique.



10 – Plan des villes citées. D'après Le Cloirec Gaëtan, Pouillé Dominique. « Les chefs-lieux de « *civitas* » de la péninsule armoricaine. *Archéopages* 20. 2007.

L'Armorique de la fin du IV^e siècle serait donc peuplée d'environ 560 750 habitants : 100 000 dans la bande côtière, 460 750 à l'intérieur de la péninsule.

Où vont donc se recruter les chrétiens d'Armorique et combien pourraient-ils être ?



Dans la bande côtière, entre le début du III^e siècle et la fin du IV^e, la population a doublé, le nombre de chrétiens a pu être multiplié par 4. Mais cela n'a pas suffi pour que des évêchés y prennent pied. Les chrétiens ont continué de se réunir, dans les localités portuaires, au moins chaque dimanche, pour partager le repas eucharistique.

Par contre dans les villes armorico-romaines la croissance des chrétiens fut importante dès 314, excepté pour Nantes, lieu de convergence des courants de pensée, où cela se produit dès le II^e siècle.

Naturellement, c'est dans cette agglomération portuaire, tête de pont pour la « romanisation » de l'Armorique, que nous allons trouver le premier évêché d'Armorique.

Vers 280, Clair y est reconnu comme évêque du lieu. Il serait arrivé de Poitiers, envoyé par le Pape Eutychien, avec le diacre Adéodat, sous le règne de l'empereur Probus. Il se fête le 10 octobre. Au début du III^e siècle, Emius, lui succède, puis Similien. Eumalius qui participe au Concile de Valence en 374 et Martius. En tout 4 évêques avant l'an 400A cette date 20% des habitants du grand Nantes de l'époque, peuvent être des chrétiens pratiquants, soit 10.000 communiants.

Il faudrait attendre l'an 358 pour que Rennes « *Condate* », voit à son tour, peut-être l'installation d'un Modéran comme premier évêque, suivi de Just, à partir de 388 et jusqu'à la fin du IV^e siècle. Là aussi environ 10.000 chrétiens auraient peut-être pu pratiquer dans cette ville, mais rien n'est moins sûr.

Cependant, depuis 313, les citoyens romains avaient le **droit** de devenir chrétiens. A compter de 380, ils en avaient le **devoir**, la religion chrétienne étant devenue religion d'Etat.

II - Le monachisme chrétien.

1-Introduction.

La vie monastique connaît un extraordinaire développement dans le christianisme. Dès le I^{er} siècle, des fidèles, qui veulent vivre strictement l'idéal évangélique, recourent à l'ascèse sans s'isoler pour autant de la société : témoin Alcibiade, martyr à Lyon en 177.

Le monachisme chrétien en tant que tel apparaît en Orient dès le III^e siècle, en particulier vers 270, avec la retraite d'Antoine le Grand dans le désert égyptien. Son rayonnement attire autour de lui, et malgré lui, de nombreux disciples qui mènent, comme lui une vie érémitique (anachorètes), donc solitaire, ou qui se regroupent en petites communautés (cénobites) que Pacôme le Grand, tout en s'inspirant d'Antoine le Grand, régule de manière méthodique en Haute-Égypte. La règle de Pacôme, codifiée au IV^e siècle par Basile de Césarée, influencera tout le monachisme futur.

Dès le IV^e siècle également, il se développe en Occident notamment sous l'impulsion d'Ambroise de Milan en Italie, de Martin de Tours en Gaule et de Colomban en Irlande, toujours sur le modèle égyptien de Pacôme et selon la spiritualité d'Antoine le Grand.

Mais c'est la Règle de saint Benoît, équilibrant vie spirituelle (prière, ascèse, chasteté, pauvreté), travail manuel et culture intellectuelle qui, dès le début du VI^e siècle, sert de référence définitive à l'ensemble de la tradition monastique occidentale jusqu'à aujourd'hui.

Il existe des religieux des deux sexes, appelés moines et moniales, et ces communautés étaient en général séparées. L'ordre monastique particulier qui les régit suit en général une règle, dont les plus anciennes sont la règle de saint Basile (aujourd'hui presque uniquement observée par les moines d'Orient) et la règle de saint Benoît, suivie par plus de 30 000 moines et moniales, particulièrement en Occident.

La vie monastique, le plus souvent au sein d'un monastère ou d'un couvent, qui peut être une abbaye lorsqu'il est dirigé par un abbé ou une abbesse, varie entre formes cénobitiques (en communauté) et érémitismes.

2 – Les premiers monastères celtiques.

Nous en avons rencontré trois au cours de cette étude :

Ligugé fondé vers 361.

Marmoutier vers 371.

Whithorn mis en place à partir de 397.

Ces centres d'éducation chrétienne, de prière en groupe ou solitaire, sous la direction d'un prieur, ont dès les premiers temps de leur maturité, une vocation à l'évangélisation.

Dès que le nombre de frères formés devient important, certains sont envoyés en mission à l'extérieur.

Aux environs immédiats, ils vont éduquer quelques voisins et voisines à la religion d'Amour inconditionnel ; préparer ainsi l'arrivée future de clercs séculiers qui initieront une nouvelle paroisse, et plus tard encore, peut être un nouvel évêché.

Ils vont aussi recruter de nouveaux moines et des frères lais pour les aider.

II. Conclusion.

La conclusion de cette étude se fera en Irlande, mais au V^e siècle. Jamais occupée par les armées romaines, cette île ne fut approchée par les évangélistes chrétiens qu'après l'année 430.

En effet, cette année là, le pape Célestin I^{er} envoie de Rome l'évêque Palladius, né vers 395, pour christianiser le sud de l'Irlande. L'histoire mentionne que Secundinus, Auxilius et Isernius, l'auraient secondé dans cette tâche difficile dès 431.

Mais en 432, Patrick, fait évêque par Germain l'Auxerrois revient d'Auxerre avec la mission d'évangéliser le nord de l'île, ce qu'il fit jusqu'à sa mort en 461, mais pour l'île toute entière. Il y fonda des monastères, 6 ou 7, qui l'aidèrent dans sa tâche.

Il est redevable d'avoir marié là les fondamentaux du christianisme constantinien avec certaines coutumes tribales gaéliques et scottiques, pour en faire un vrai christianisme celtisant, plus ou moins indépendant de Rome.

Ce type de christianisme, incorporant des façons de faire locales dans la liturgie romaine de base, est toujours largement en vigueur de nos jours dans le monde chrétien, dans la « diaspora » chrétienne des cinq continents.

III. Bibliographie.

WIKIPEDIA.

GODESCARD « Vies des Pères, des Martyrs et des autres principaux Saints ». Lille. –*Imprimerie de L. Lefort* – 20 tomes. 1834, traduction d'Alban Butler : 1756-1759.

RAVENEZ L.W. « Recherche sur les églises de Reims, de Soissons et de Châlons ». 1857.

SULPICE SEVERE. « Saint Martin, Récits de Sulpice Sévère mis en français (trad. [Paul Monceaux](#)) », Paris, Payot, 1926, 292 p.

ROPS Daniel. « L'église des Apôtres et des Martyrs ». *Brodard et Taupin*. 1960.

DURANT Will. « Histoire de la Civilisation ». Lausanne. 1963.

GREGOIRE DE TOURS : « [Histoire des Francs](#) », *Edition et traduction de R. Latouche, Les Belles lettres, coll. « Classiques de l'Histoire de France au Moyen Âge », 10 volumes.* 1963 (tome 1 : Livres I-V) et 1965 (tome 2 : Livres VI-X)

HOFSTATTER Hans et HANNES PIXA. « Histoire comparée des civilisations ». *Cercle européen du livre*. 1965.

FLEURIOT Léon. « Les origines de la Bretagne ». *Fayot*, 1980.

DEVOS W. et GEIVERS R. « Atlas historique », *Erasme*. 1985.

MANDOUZE André. « Histoire des Saints », 11 tomes. *Hachette*. 1987.

EUSEBE de CESAREE. « Histoire ecclésiastique », *Cerf, coll. « Sources chrétiennes »* Paris,

- *Livres I-IV : t. 1*, 1986, 440 p.
- *Livres V-VII : t. 2*, 4^e éd., 1994, 480 p.
- *Livres VIII-X : t. 3*, 4^e éd., 1993, 372 p.

KERBOUL Christian. « Constantin et la fin du monde antique ». *Editions régionales de l'Ouest*. 1993.

GALLIOU Patrick, JONES Michaël. « Les anciens bretons. Des origines au XV^e siècle ». *Armand Colin*. 1993 pour la traduction de Basil Blackwell, 1991.

GALLIOU Patrick. « L'Armorique romaine ». *Armeline*. 2005.

LE CLOIREC Gaëtan, POUILLE Dominique. « Les chefs-lieux de « civitas » de la péninsule armoricaine ». *Archéopages 20*. 2007.

VEYNE Paul. : « Quand notre monde est devenu chrétien : 312-394 ». *Albin Michel*. 2007.

RAUDE Alan J. : « La naissance des nations brittoniques ». *Ouestélio*. 2009.

BERGER Claude. « Anthropisation des paysages du Trégor. Habitats anciens et voies de communications avant l'an mil », conférence de Neufchâtel (CTHS), en octobre 2009.

BERGER Claude : « Des voies romaines en Trégor », conférence de Plestin-les-Grèves en Août 2014.

BERGER Claude : « De la naissance des chrétientés celtiques ». *Bulletin ARSSAT 2014*, pages 85 à 99.